Dossier d'inscription
Opération Argent de Poche
du 26 au 30 OCTOBRE 2026

Contrat à déposer en mairie avant le jeudi 15 OCTOBRE 2026

TOUT DOSSIER NON COMPLET A LA DATE LIMITE DE DEPOT NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM : ..... Prénom : .....

Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

Date de naissance : .....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Tel *(du jeune)* : .....

Email *(du jeune)* : .....

PHOTO D'IDENTITÉ
(Obligatoire)

N° Tel des parents (*Père*) ..... (*Mère*).....

Email (des parents) : .....

N° de sécurité sociale : .....

SITUATION (cochez)

☐ Collégien(ne), précisez l'établissement : .....
☐ Lycéen(ne), précisez l'établissement : .....
☐ Autre, précisez : .....

DISPONIBILITES *(Vous pouvez cocher jusqu'à 5 jours)*

☐ Lundi 26 octobre 2026
☐ Mardi 27 octobre 2026
☐ Mercredi 28 octobre2026
☐ Jeudi 29 octobre 2026
☐ Vendredi 30 octobre 2026

PREFERENCES (numérotez de 1 à 6 par ordre de préférence)

☐ Centre de loisirs *(de 8h30 à 12h00)*

☐ EHPAD *(de 8h30 à 12h00)*

☐ Restauration scolaire *(de 10h30 à 13h30)*

☐ Service Administratif *(de 9h à 12h30 le lundi, mardi, mercredi)*

Selon le nombre d'inscriptions, la Municipalité se réserve le droit de diminuer le nombre de demi-journées par personne, voire de modifier le planning avec votre accord. De plus, si le nombre d'inscriptions est trop important sur l'ensemble de l'opération, un tirage au sort sera alors effectué.

Vos données seront traitées par la Mairie d'ANGLES afin de permettre la gestion des inscriptions relatives au dispositif Argent de Poche. Elles seront conservées pendant la durée de l'année civil en cours. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification dans les conditions légales applicables en vous adressant directement à la Mairie.

Dossier d'inscription
Opération Argent de Poche
du 26 au 30 OCTOBRE 2026

A REMETTRE EN MAIRIE, JOINT A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

CONTRAT DE PARCIPATION AU DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Ce contrat est un engagement de votre part, mais également de la part de l'encadrant du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.
Lisez-le attentivement avant de le signer.

La ponctualité

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

La périodicité de l'activité

- L'activité « Argent de poche » se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h30, comprenant une pause d'une demi-heure.
- Pour chaque période de vacances, j'indique toutes les demi-journées pour lesquelles je suis disponible, et la Commune indiquera les journées retenues dans la limite de 4 maximum par semaine.

La réalisation du chantier

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et chaussures (type chaussures de randonnée) adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés (pas de chaussures en toile).
- Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.

La qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
- Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille mais également envers les autres participants et tout public rencontré à l'occasion du chantier.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées entrainées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche ».
- Non indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

Indemnisation du chantier

- Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraine le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15,00 € par chantier et sera versée par virement bancaire au nom du participant à la fin de la période. Si le jeune n'est pas titulaire d'un compte bancaire, le virement se fera sur le compte de ses parents ou de son tuteur.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à ANGLES, le 2026

NOM et prénom du participant .....
Signature *précédée de la mention « Lu et approuvé »*

Dossier d'inscription
Opération Argent de Poche
du 26 au 30 OCTOBRE 2026

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - <u>Le Jeune</u> :

☐ Garçon ☐ Fille

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

2 – <u>Responsable du Jeune</u> :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tel **:** ..... Portable : .....

Tel travail Père : .....

Tel travail Mère : .....

3 – <u>Médecin traitant</u> :

NOM : ..... Tel : .....

4 – <u>Vaccinations</u> :

Joindre les **photocopies du carnet de vaccinations**, *si le Jeune n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical du Médecin traitant*.

5 – <u>Renseignements médicaux concernant le jeune</u> :

Le Jeune suit-il un traitement médical régulier ? *(Entourez votre réponse)* ☐ OUI ☐ NON

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants.
Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

ALLERGIES *(entourez votre réponse)* **:**

- Asthmes : ☐ OUI ☐ NON
- Médicaments : ☐ OUI ☐ NON
- Alimentaires : ☐ OUI ☐ NON

- Autres : .....

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....

.....

.....

Difficultés de santé (maladie, accident, hospitalisation, opération) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....

.....

.....

6 – <u>Recommandations utiles des parents</u> :
(Port de lunettes, lentilles, prothèses auditives, autres) précisez :

.....

.....

.....

Je soussigné M. et/ou Mme .....
responsable légal du Jeune, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le tuteur du jeune à prendre, sous couvert de l'Autorité, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état du Jeune.

Fait à ....., le 2026

Signature *(précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Dossier d'inscription
Opération Argent de Poche
du 26 au 30 OCTOBRE 2026

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur .....

Agissant en qualité de tuteur légal de ....., après avoir pris connaissance des points suivants :

- ✓ **La commune d'Angles ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération "Argent de Poche". En aucun cas, la bourse versée pour la participation à l'activité "Argent de Poche" ne pourra avoir équivalent de salaire,**
- ✓ **Les jeunes entrant dans le dispositif « ARGENT DE POCHE » devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,**
- ✓ **La Commune d'ANGLES s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance "responsabilité civile" lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à des tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.**

J'autorise *(nom de l'enfant)* .....

- ☐ À participer au dispositif « ARGENT DE POCHE » mis en place par la Commune d'ANGLES, dans les conditions définies dans le contrat de participation,

- ☐ À effectuer seul le trajet entre son domicile et le lieu d'intervention,
- ☐ J'assurerai le transport du participant entre son domicile et le lieu d'intervention.

Je soussigné, *(nom des parents ou du tuteur légal)*.....

- ☐ Autorise la commune à utiliser les photos et vidéos dans ses divers supports de communication (presse, bulletin communal, site internet…),
- ☐ Autorise les responsables à prendre les initiatives nécessaires en cas d'accident ou de maladie.

<u>Pièces à joindre au dossier :</u>

- ✓ Dossier d'inscription (contrat de participation, autorisation parentale, fiche sanitaire remplie),
- ✓ Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité,
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assuré social et Photocopie de la carte vitale,
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile,
- ✓ Justificatif de domicile,
- ✓ Relevé d'identité bancaire.

Fait à ....., le..... 2026

Signature des parents
Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du jeune
Précédée de la mention « Lu et approuvé »